



## Employé Paranoïaque qui surveille son collègue

Par **Muller Kim**, le **08/11/2018 à 09:59**

Bonjour,

Je vous fais part d'une situation que ma femme subit à son travail. Elle est actuellement en CDI de chantier dans une société de Transport de passager urbain. Elle est dans un service de documentation technique, et son collègue, donneur d'ordre lui demande de remplir un fichier non officiel, dans lequel elle doit inscrire le temps de travail pour chaque tâches, même la pause pipi, mais aussi les discussions professionnelles, le temps pour aller chercher un thé. Il ne veut pas qu'elle dise bonjour aux autres collègues, il envoie des mails alors qu'il est en vacances. Elle bout intérieurement, mais cela joue sur sa santé, elle dort mal, elle ne réussit pas à évacuer.

Donc j'aimerais connaître vos impressions et aussi vos conseils afin de gérer son soucis. Son contrat finie fin février, merci à vous pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le **08/11/2018 à 10:39**

Bonjour,

un CDI qui finit en Février ? Pourquoi ne se retourne t'elle pas vers des représentants du personnel ?

Par **Muller Kim**, le **08/11/2018 à 10:45**

Oui c'est un CDI de chantier voilà pourquoi

Par **P.M.**, le **08/11/2018 à 12:03**

Bonjour,

Je conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'employeur si réellement ce fichier n'est réellement qu'à l'initiative de son collègue...

Par **Muller Kim**, le **08/11/2018** à **12:11**

Merci de vos réponses, mais il faut se rapprocher de RP du client ou du prestataire ?

Par **P.M.**, le **08/11/2018** à **12:31**

Vous n'aviez pas précisé que la salariée est en mission chez un client...

Elle pourrait donc commencer par en parler à son employeur car cela peut même poser un problème de délit de marchandage si le lien de subordination est avec le client...